



Tél : 01.46.55.45.54

Fax : 01.47.46.87.06

Courriel : 0921241z@ac-versailles.fr

Charte de l'élève sous statut de collégien (ne) sportif (ve)

Je soussignédéclare adhérer à la charte de l'élève sous statut de collégien(ne) sportif (ve) pour l'ensemble de ma scolarité au Collège Paul Bert.

A ce titre, je bénéficie de droits et m'engage à respecter scrupuleusement mes devoirs.

Ainsi je bénéficie :

- D'un suivi scolaire renforcé et de deux créneaux horaires d'accompagnement scolaire par semaine.
- D'un emploi du temps scolaire aménagé pour soutenir mon travail scolaire et ma pratique sportive.
- D'une reconnaissance des compétences associatives acquises au niveau scolaire.
- D'une écoute et d'une communication renforcées entre le collège, l'USMM et ma famille.
- D'un statut d'élève sportif reconnu.

Je m'engage :

- A respecter les professeurs et les éducateurs, mes camarades, mes partenaires et mes adversaires sportifs.
- A adopter une attitude irréprochable au collège, à l'association sportive et au club.
- A signaler tout problème physique ou moral rencontré à mes éducateurs.
- A préparer et apporter mon matériel et à respecter celui qui m'est fourni.
- A participer avec ponctualité et assiduité aux heures de cours, de soutien et aux entraînements et compétitions.
- A fournir le travail personnel demandé en classe, sur le terrain et à la maison.
- A soutenir mes efforts scolaires et sportifs en tenant compte des remarques des éducateurs.
- A m'investir dans les différents rôles proposés par l'Association Sportive du collège (jeune officiel, jeune coach, compétiteur).

En adoptant une attitude exemplaire je contribue non seulement à renvoyer une image positive du collège Paul Bert, de l'USMM et de la ville de Malakoff mais aussi à être l'acteur d'un parcours de formation ambitieux et réussi.

Malakoff, le.....

Signature de l'élève :

Signature de la famille :

Signature du chef d'établissement :